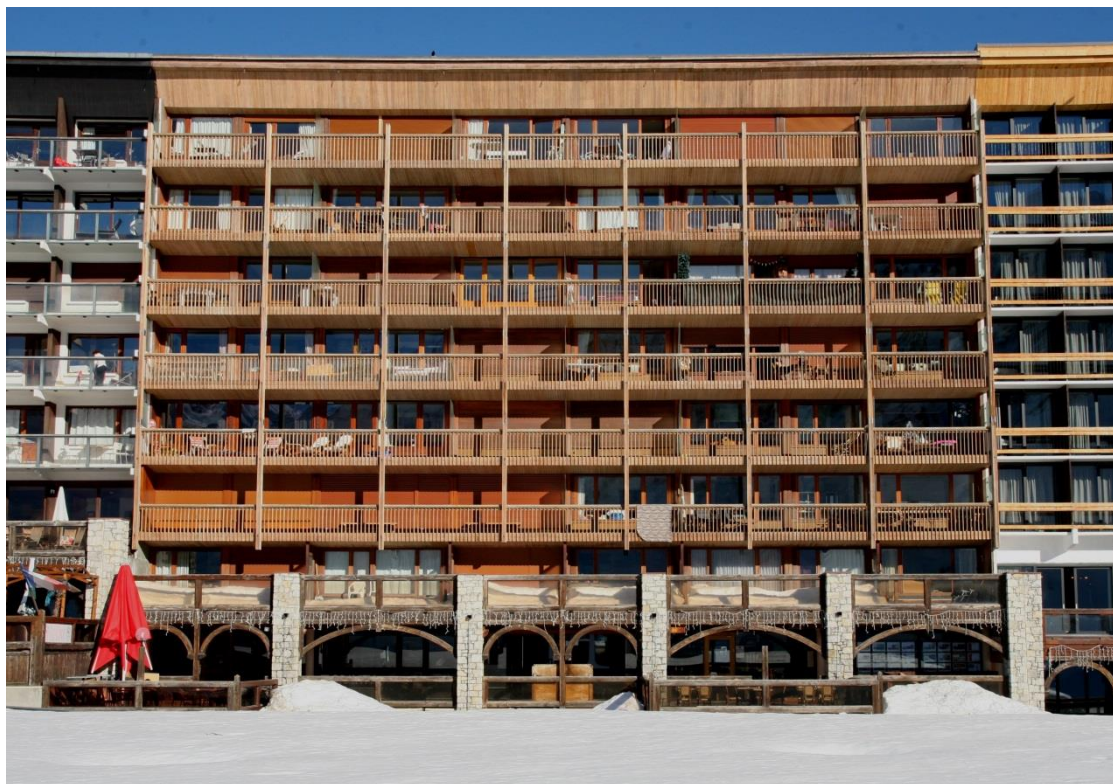
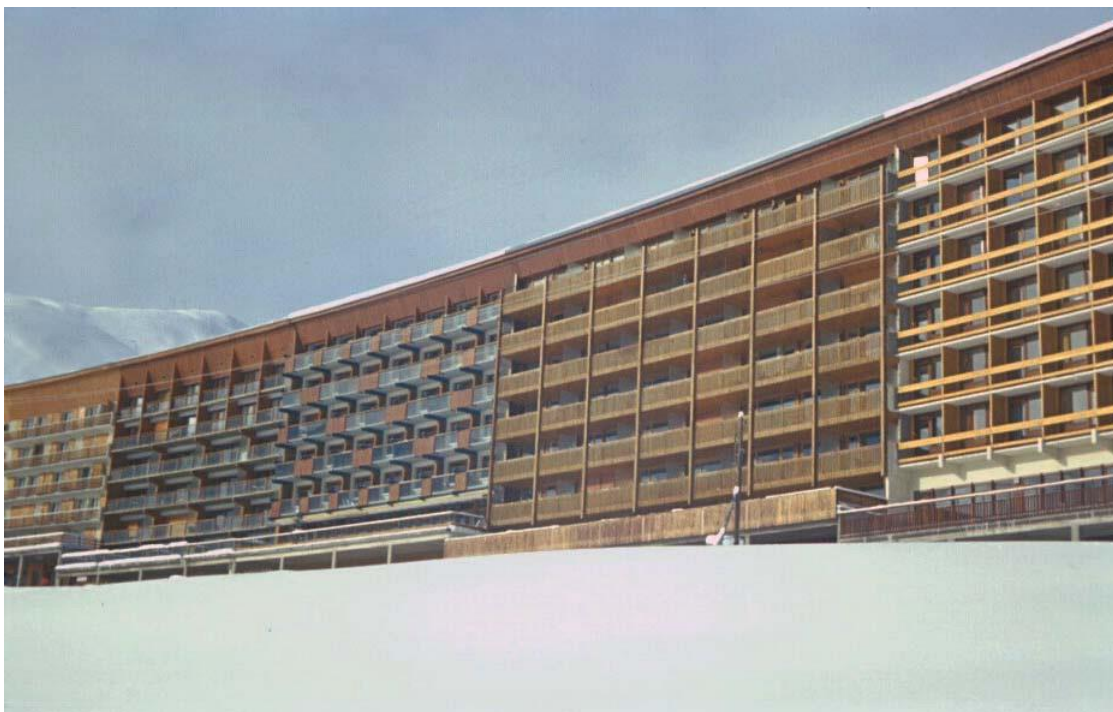




127a. RÉSIDENCE LE SOLEIL



*Façade sud. État 2019. Photo Vincent Lesné.*



*Façade sur le lac (deuxième en partant de la droite). Photo Olivier Lesné. Fonds Lesné-Bernadac.*

Type de construction : résidence touristique.

Immeuble : R+7, 48 logements, 2 500 m<sup>2</sup>.

Année de construction : 1964.

Adresse : Unité Touristique, Tignes-le-Lac (Savoie).

Comme [Les Cimes](#), cet immeuble a été construit en collaboration avec le cabinet parisien Lochre & Chaussade.



Plan de masse, calque. Fonds Lesné-Bernadac.



État 2019. Façade nord. Photo Vincent Lesné.



## L'Unité Touristique

L'histoire récente de Tignes est à la fois singulière et commune à celle d'autres stations créées *ex nihilo* dans les années soixante, comme Flaine et Avoriaz. À Tignes, la construction du barrage et la disparition du village noyé en 1952 a laissé une population très divisée. Seule une minorité des tignards accepte d'émigrer au bord du lac à 2100 mètres d'altitude et de se reconvertir dans le tourisme. Les débuts de la station sont donc très difficiles, d'autant plus que le village voisin de Val-d'Isère a pris de l'avance et dispose de plus de remontées mécaniques.

Le Plan neige, décidé en 1964 et mis en œuvre l'année suivante, va permettre à Tignes de combler son retard. Le gouvernement avait décidé de mettre de grands moyens pour créer 350 000 lits dans de nouvelles stations de haute montagne, très fonctionnelles, et susceptibles de générer des rentrées de devises en échange d'un or blanc qui manquait souvent en moyennes montagne. Des prêts à taux réduits attirent des promoteurs audacieux qui devront à la fois s'investir dans la construction de logements fonctionnels et dans l'installation de remontées mécaniques performantes, réalisées par Pierre Schnebelen, arrivé en 1967 et qui fera faillite en 1989.



*Le lac de Tignes dans les années 50.*

Implanté en surplomb des rives nord du lac, le quartier de l'Unité Touristique et du [Bec Rouge](#) est le second noyau d'urbanisation à être implanté après le Rosset. Regroupant un grand nombre de services et d'activités de Tignes-le-Lac, il constitue le centre de vie de la station. Conçu dans les années 1960, ce quartier est le reflet des principes appliqués aux stations intégrées, mêlant unités hôtelières et commerces au sein d'une enveloppe bâtie continue.

L'Unité Touristique est composée de 10 résidences mitoyennes, l'assise étant constituée d'une galerie commerciale. Les terrains disponibles ayant été acquis par divers promoteurs, les résidences ont été conçues dans des styles architecturaux différents tout en conservant une unité de gabarit.

Premier bâtiment conçu en vue d'accueillir les vacanciers, l'Unité Touristique, dénommée dans un premier temps SUPER TIGNES, s'inspire des tendances architecturales et urbaines de son époque. Trois critères prépondérants ont présidé à sa construction :

- les contraintes topographiques (relief et altitude), privilégiant des bâtiments aux assises ancrées solidement dans le sol, fermés au nord, largement ouverts au sud,
- le recours à des procédés industrialisés de construction, de manière à accélérer les travaux pendant les mois d'été,
- une volonté d'imposer une architecture sobre, aux lignes épurées, respectant le site.

L'UT reproduit ainsi le dessin d'un arc de cercle, bordant en aval le lac. Définie dans son tracé d'ensemble par un architecte de Bourg-Saint-Maurice, Raymond Pantz, son édification s'est déroulée de 1956 à 1974 s'achevant par les deux tranches extrêmes, *Le Palafour* (1974), sorte de proue de ce paquebot des neiges et *La Combe Folle* (1968). Outre *Le Soleil*, Olivier Lesné et Emmanuel Bernadac réalisèrent [Les Cimes](#) et transformèrent *Les Armaillis*.

Selon les souhaits de Raymond Pantz, les prescriptions contenues dans le cahier des charges (structures, couvertures et façades) devaient être assez souples pour autoriser des variations architecturales. Seules quelques règles devaient être respectées en vue de ne pas nuire à l'image générale de l'édifice telles : • une ligne de faîtage continue et horizontale, couvrant l'ensemble (gabarits variant de R+8 à R+10)

- des souches de cheminées groupées et placées perpendiculairement au faîtage.

L'imprécision de ce règlement donnait donc aux architectes une liberté de choix en matière de traitement des façades. Hormis des toitures adoptant un profil un pan ou papillon, les résidences peuvent être différenciées par :

- le jeu de la polychromie (gamme étendue de couleurs d'enduits et de boiseries...),
- l'emploi de matériaux différents (présence ou non d'un soubassement en pierres du pays, barreaudage des balcons métallique ou bois, etc.),

Dans le contexte de l'époque, il y avait peu de risque d'aboutir à un ensemble disparate. En effet, l'architecture fonctionnelle et sobre des années 1960 était plébiscitée par de nombreux propriétaires. Toutefois, au fil des ans, cette architecture a cessé d'être un modèle. Progressivement, d'autres éléments de référence sont intervenus, notamment dès 1980 avec le retour à une tendance plus régionaliste. Cette volonté de garantir à chaque résidence sa propre identité a ainsi conduit, à terme à accentuer le caractère hétérogène de l'ensemble. Progressivement, des constructions ponctuelles ont été programmées sur la façade nord, indépendamment d'un regard porté sur l'ensemble des immeubles.

L'Unité Touristique - Bec Rouge est l'un des quartiers de la station le plus aisément identifiable en raison de son architecture unique sur la commune. Issus du modèle architectural et urbain des grands ensembles des années 1960, ces bâtiments imposants s'insèrent relativement bien dans le site.

Ils reproduisent la courbe du lac et soulignent le pied du versant. En dépit du traitement diversifié de leurs façades (homogénéité du Bec Rouge contrastant avec les travées distinctes de l'Unité Touristique), ils présentent un profil similaire : volume de haut gabarit suivant un plan masse linéaire.

